

## Assemblée de quartier – Esplanade

### Présence

Carole ZIELINSKI - Éluë pôle territoire, adjointe à la Maire en charge de la démocratie locale, les initiatives et la participation citoyenne

Patrice SCHOEPFF - Élu de quartier Esplanade

### Services de la Ville :

Wanda MONHEIT - Directrice de territoires Bourse - Esplanade – Krutenau - Conseil des Quinze – Orangerie – Rotterdam

Clément GIRARD - Agent de la participation citoyenne

Flavie HEUILLARD - Chargée d'animation de la participation citoyenne (CAPC)

Yavuz YILDIZ - Correspondant de quartier

Dan - Animateur

### Citoyens :

Elisabeth BACON – Zakia EL-WAHABI – Jean-Paul FUCHS – Henri GAUDIER – Albert HERNANDEZ – Cibéata HILDEBRAND – Veronique LESCURE – Aissata LICOP – Patrice ORTH – Anne REYMANN – Marguerite SCHWEITZER – Laura SIBONY – Claude SITTNER – Bernard STADLER

### Présentation de l'assemblée de quartier

L'élue du pôle territoire, Carole Zielinski, introduit l'Assemblée de quartier de l'Esplanade. Cette 1ère Assemblée de quartier permet de présenter le cadre, de se rencontrer, et de réfléchir ensemble aux thématiques qui semblent importantes, aux projets que les citoyen-nés souhaiteraient porter ainsi qu'au modèle qu'ils souhaiteraient. Les assemblées de quartier vont intégrer des ateliers de quartier, ce qui permet aux citoyens ne voulant pas s'investir sur une longue durée, de travailler en mode projet.

Par ailleurs, un atelier de quartier doit respecter plusieurs critères :

- Avoir cinq membres dont une personne au moins vivant dans le quartier
- Respecter les principes énoncés dans le Pacte
- Le projet doit œuvrer pour le bien commun et l'intérêt collectif
- Le projet ne doit pas dénoter d'un but commercial orienté vers un enrichissement personnel ou d'un conflit d'intérêt avec d'autres activités commerciales similaires déjà existantes
- Le projet ne doit pas dénoter d'un but commercial orienté vers un enrichissement personnel ou d'un conflit d'intérêt avec d'autres activités commerciales similaires déjà existantes
- Le projet ne doit pas déjà être mis en place par la Ville
- Un projet ne doit pas durer plus d'un an. Cependant, si cela est nécessaire, la durée du projet pourra être rallongée.

## CR Assemblée Esplanade – Maison de proximité de l'Esplanade 30-06-2021

Les principes de la démarche des Assemblées de quartier sont :

- L'expérimentation, l'évaluation : L'ensemble de cette démarche a été pensée de manière à rester à l'écoute des évolutions des modes et usages de participation citoyenne.
- L'ouverture, l'autonomie : Son format vise à permettre à toute personne qui le souhaite de s'investir à la hauteur de ses disponibilités et ses envies, afin d'ouvrir la participation citoyenne dans les quartiers à un maximum de personnes. La collectivité sera présente pour accompagner les citoyens et citoyennes qui en ressentent le besoin.

L' élu de quartier, Patrice Schoepff, rappelle le rôle d'un.e élu.e de quartier. L' élu.e de quartier est l'interlocuteur politique privilégié. Il est présent pour recevoir des remontées d'informations de la part des Assemblées de Quartier. Les élus de quartiers sont disponibles pour les habitants.

### [Retour sur les temps citoyens du mois de juin](#)

Wanda Monheit, directrice de territoire, fait le résumé des contributions apportées par les habitants lors des temps de co-construction du 24-25 mars et du 19 mai. Ces temps ont permis aux habitants de faire un diagnostic de leur territoire. Sur la base des contributions qui ont été faites dans les temps de rencontres précédents (Board A0 en pièce jointe), les citoyen.nes vont pouvoir réfléchir à de nouveaux projets sur leur quartier. Les assemblées de quartier, à travers les projets lancés à l'initiative des habitant.es vont leur permettre d'interpeller les élu.es sur les sujets importants pour le quartier.

Flavie Heuillard, chargée d'animation de la participation citoyenne (CAPC) se présente. Elle est une agente de la direction de territoire, et travaille en lien étroit avec la direction de la participation citoyenne. Elle est l'interlocuteur technique privilégié de l'Assemblée avec la collectivité (réservation salle, lien avec les services thématiques de la ville, etc.). Les CAPC réaliseront l'animation des premières séances, puis formeront petit à petit les référents par projet. Ils.Elles suivront le budget des Assemblées de Quartier et seront présents aux plénières. Ils.Elles sont à l'écoute des projets souhaités par les habitant.e-s. L'équipe de la direction de territoire fera le lien avec les services de la collectivité. La Direction de Territoire est présente pour accompagner les habitant.e.s à transformer leurs idées en projets pour le quartier.

Carole Zielinski, rappelle qu'une enveloppe de 3000 euros est réservée au budget de fonctionnement de l'assemblée de quartier Esplanade. Pour fonctionner une assemblée de quartier doit avoir à sa tête un comité de suivi, constitué à minima de cinq membres : deux rapporteurs.rices, un.e secrétaire, un.e coordinateur.rice, un.e chargé.e de communication. Cette première assemblée est aussi l'occasion de désigner ces membres. L'assemblée de quartier est un lieu d'échanges, de débats, pour que les habitants soient acteurs et actrices de ce quartier. Les habitants ont la possibilité de concrétiser ensemble leurs idées lors de l'assemblée pour réaliser des ateliers, créer du lien, notamment inter-générationnel...

### Commentaires ou questions

Une personne demande si on peut recruter plus de jeunes, pour que l'assemblée soit plus représentative.

Un habitant demande pourquoi ces assemblées ont été créées juste avant les vacances scolaires.

Une habitante demande s'ils ont la possibilité de ne pas scinder le groupe en deux pour la phase de réflexion. Cette demande est acceptée. Chaque personne a donc la possibilité de s'exprimer quelques minutes sur le fonctionnement de l'assemblée puis sur les thématiques projet qu'ils souhaiterait aborder.

### Atelier – Fonctionnement de l'assemblée

Les idées proposées par les citoyens :

- Proposer un espace de débat sur les problématiques du quartier avec des invitations d'intervenants afin que les projets soient plus participatifs

### Commentaires ou questions supplémentaires

Une personne se demande pourquoi on l'interpelle sur quelque chose déjà établi. Il demande ce que la Ville attend des citoyens. Il fait remarquer que l'Esplanade est décrit comme quartier ayant une population vieillissante, avec une passoire thermique pour les bâtiments et note qu'il serait intéressant de faire intervenir des techniciens, qui connaissent la géographie, la population, les statistiques du quartier.

Des habitants s'interrogent sur la réelle marge de décision citoyenne dans les instances de démocratie locale.

Une habitante fait remarquer que chacun peut apporter sa contribution, ses projets, avec son vécu personnel et qu'il est possible de se réunir, discuter ensemble pour porter cette assemblée. Son but c'est d'intégrer les nouvelles familles, avec de nombreux enfants, qui arrivent à l'Esplanade.

Un des membres de la copropriété au 5 rue de Londres rapporte qu'il préférerait parler des problématiques, avant de parler de projets : les incivilités, les ordures...

### Atelier – Proposition de projets

Les idées proposées par les citoyens :

- Atelier mobilité : les flux de mobilité, interactions « tram, vélos, bus, piétons », mobilités nouvelles et anciennes. **Une invitation du SIRAC est proposée pour échanger sur ce sujet. Ce groupe projet est adopté.**

CR Assemblée Esplanade – Maison de proximité de l'Esplanade  
30-06-2021

- Atelier proposé sur le devenir du Centre Commercial. Un travail sur la problématique de l'entretien de ce centre est à réaliser. Les habitants notent qu'ils doivent être vigilants sur l'intervention d'un spécialiste et que celui-ci doit être à même de répondre à leurs interrogations.
- Atelier sur le lien social, la parentalité. L'objectif étant d'améliorer le dialogue entre citoyens et habitants, de recréer du lien au niveau des familles. Une habitante note que l'Esplanade est un quartier cosmopolite qui se paupérise. La cohabitation devient très difficile : parcs à l'abandon... Le confinement a révélé énormément de problèmes. Elle souligne que les bénévoles sont difficiles à trouver.
- Une personne propose la thématique de groupe de jeux ou de groupe de lecture. Cet atelier pourrait être rattaché à l'atelier sur le lien social.
- Atelier sur le lien habitants/étudiants dans lequel pourrait être abordé la question de l'emploi et de l'insertion. La problématique sur la place de l'étudiant est à abordée notamment sur la rue d'Upsaal avec l'occupation des appartements par les étudiants et de la mixité dans le quartier.
- Atelier sur la sécurité, la propreté ou sur le vivre ensemble afin de répondre aux problèmes d'incivilités.

Constitution des différents ateliers :

- Atelier mobilité – **Atelier adopté**
- Atelier centre commerciale – **Pas de porteur désigné, en suspens**
- Atelier lien social – **Atelier adopté en lien avec le quartier Conseil des XV**
- Atelier éducation – **Atelier adopté**
- Atelier lien avec les étudiants – **Atelier adopté**
- Atelier sécurité – **Pas de porteur désigné, en suspens**

*Carole Zielinski, clôt cette assemblée de quartier de l'Esplanade et remercie toutes les personnes d'avoir été présentes à cette première assemblée.*